AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-LUDGER-DE-MILOT

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
RITA OUELLET, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Que **lundi le 21 décembre 2020, à compter de 20 h 00**, sera tenue une séance extraordinaire du Conseil municipal en visioconférence.

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2021;
4. Période de questions pour les contribuables, sur les sujets ci-dessus exclusivement ;
5. Clôture de la séance.

Donné à Saint-Ludger-de-Milot, ce 14ième jour de décembre deux mille vingt

Signée : _____
Directrice générale secrétaire-trésorière